



Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

106^e réunion régulière du conseil d'administration

Samedi 9 novembre 2019

Rapport du président – Brian Lee

Introduction :

Il est évident que le Conseil Scolaire Francophone de Terre-Neuve-et-Labrador joue un rôle important au sein de la francophonie dans cette province. Selon moi, c'est l'éducation en français qui assure la survie et la relève de la francophonie. C'est pourquoi nous travaillons de manière accrue à l'amélioration des services éducatifs offerts à la population francophone. Tout un défi étant donné plusieurs facteurs : notre géographie qui rend compliqué et dispendieux toute activité, le manque de financement adéquat pour offrir les services et les infrastructures souhaitées, la pénurie d'enseignants accrédités qui veulent venir travailler à T-N-L, la rétention difficile des élèves et des employés, le cercle vicieux de ne pas avoir suffisamment d'effectifs, car nous n'avons pas suffisamment de ressources et d'être incapable d'obtenir plus de ressources, car nous n'avons pas suffisamment d'effectifs. Tout cela étant dit, la roue continue de tourner et nous tentons sans fin d'améliorer le sort de l'éducation francophone à Terre-Neuve-et-Labrador.

Remplacement de poste de conseiller scolaire dans la région Centrale-Ouest :

Nous devons remplacer une conseillère de la Côte-Ouest qui s'est retirée du conseil d'administration au mois de septembre dernier. Comme il est inacceptable de ne pas avoir une représentation adéquate des trois régions au sein du conseil d'administration, nous avons contacté le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, l'honorable Brian Warr, afin de connaître la marche à suivre pour le remplacement rapide de cette conseillère. Ce remplacement devra ainsi être une nomination par la lieutenant-gouverneure. Nous sommes présentement à la recherche de candidatures que nous pourrions déposer au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Situation à l'École Notre-Dame-du-Cap :

Le ministère des Transports et Travaux de la province nous affirme que l'exercice d'appel d'offres est terminé et que les travaux de réparation devraient être entamés à l'heure actuelle. L'attente actuelle a pour objectif que la rentrée scolaire 2020-2021 s'effectue dans l'ancien bâtiment de l'École Notre-Dame-du-Cap.

École M-12 dans l'ouest de Saint-Jean :

Le dossier de la deuxième école dans l'ouest de Saint-Jean semble avoir perdu de l'entrain. Les gens du ministère des Transports et Travaux sont présentement en processus d'appel d'offres afin d'évaluer deux édifices existants. Cette approche a été une surprise pour le conseil scolaire et nous avons communiqué notre déception à l'honorable Steve Crocker, ministre des Transports et Travaux.



Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

106^e réunion régulière du conseil d'administration

Samedi 9 novembre 2019

Rapport du président – Brian Lee

PowerSchool :

Le volet parent de PowerSchool est maintenant disponible pour les parents francophones. La finalisation de ce projet a demandé beaucoup de travail, mais je suis fier de dire que c'est maintenant en place. Je remercie tous les employés qui ont travaillé sur ce dossier.

Cause juridique :

Nous devons mentionner que le CSFP est fier d'avoir été reconnu par la Cour Suprême comme interventionniste officiel dans la cause juridique des parents francophones de la Colombie-Britannique contre la province de la Colombie-Britannique. Notre mémoire a été déposé devant la Cour Suprême tenant la mention sérieuse qui suit : si l'on permet au gouvernement de la Colombie-Britannique de violer les droits constitutionnels en raison de manque financier, en effet l'on permettrait au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador de ne jamais respecter les droits constitutionnels de la minorité francophone. Nous avons reçu une lettre de remerciement du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Rencontres :

Nous poursuivons notre campagne de rencontres avec tous les députés provinciaux là où nous avons des écoles francophones ainsi que d'autres députés qui jouent un rôle important au niveau de la francophonie. Nous avons déjà rencontré cinq des six députés qui ont une de nos écoles dans leur circonscription. Nous allons ensuite poursuivre en rencontrant les députés fédéraux qui sont concernés. Cet exercice a pour but d'éduquer nos élus en matière de droits constitutionnels, de les informer de notre présence et de déceler ceux qui ont intérêt à travailler avec nous afin d'avancer nos dossiers importants.

Conclusion :

Nous travaillons tous très fort, nous sommes un petit conseil, mais nous avons du cœur. La partie n'est certainement pas gagnée d'avance, il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir mais, je suis certain que les rêves d'aujourd'hui deviendront les réalités de demain. Nous avons la vision, nous avons l'équipe et nous allons persévérer.